



# Election des représentant.e.s du personnel au Comité Technique de l'INRAE : **votez CGT !**

*Vous êtes appelé.e.s à voter simultanément à plusieurs élections pour les instances nationales de l'INRAE et pour celles de ses départements et centres. A noter : les personnels issus de l'ex-Irstea connaissaient des CTs de centre, ces Comités Techniques n'existent plus : le vote portera donc sur un Comité Technique unique d'établissement. Ce CT aborde tous les sujets en matière de statuts, salaires, carrières, organisation du travail et de fonctionnement des services.*

***Dans toutes les élections qui vont se tenir simultanément cet automne,***

***la CGT entend défendre le service public national de recherche, la solidarité et l'humanisme.***

***Tant pour les personnels titulaires que précaires, nous y combattons le « chacun pour soi » de l'individualisation des droits et des rémunérations, qui ne peut que détruire les collectifs de recherche.***

Les élections au CT revêtent une importance particulière pour la sauvegarde et l'amélioration de nos droits et statuts. Ces derniers, déjà largement mis à mal par les précédents gouvernements, sont encore plus menacés par la loi de transformation de la Fonction Publique et les projets de loi sur les retraites ou de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), dont nous exigeons l'abandon. Il y a moins d'un an, l'INRA et l'IRSTEA étaient fusionnés à marche forcée, sans que les personnels n'aient vraiment leur mot à dire. Au contraire des discours sur la plus-value du nouvel Institut, les problèmes posés en termes d'emplois, de moyens, et de droits dans chacun des organismes précédents semblent s'être exacerbés, et nous n'en apprécions sûrement pas encore toutes les conséquences à long terme.

**Ces élections sont l'occasion d'envoyer un message clair à la direction générale comme au gouvernement. Si vous voulez leur signifier qu'il est impératif de :**

- ▶ **Stopper l'hémorragie d'emplois de titulaires** (-1.544 postes en 15 ans à l'ex-INRA ; -91 en 5 ans à l'ex-IRSTEA), en particulier en Technicien.ne.s et Administratif.ive.s, mais au contraire **recruter en masse dans toutes les catégories** dans chaque unité et service ;
- ▶ **En finir avec la précarité et abandonner le projet de loi LPPR** qui renforcerait cette précarité, mais au contraire **titulariser massivement les précaires** ;
- ▶ **Cesser la fuite en avant vers une recherche exclusivement organisée sur le mode « projet »**, dont la crise sanitaire a notamment montré l'échec, mais au contraire **rétablir un financement pérenne conséquent des unités** (sur une base annuelle de 14.000€ par agent.e), seul à même de permettre le développement d'une recherche indépendante, sans à-coups, sur le long terme ;
- ▶ **Faire que les avancements et mobilités ne soient pas à la discrétion de la seule hiérarchie** comme voulu par la loi Fonction publique, mais au contraire **rétablir les prérogatives des CAP en matière d'avancement et mobilités** ;
- ▶ **Empêcher la suppression des CHSCT** programmée par cette même loi, mais au contraire **renforcer les prérogatives de ces CHSCT**, dont tout le monde a pu voir le rôle essentiel durant la crise ;
- ▶ **Mettre fin à l'individualisation des rémunérations** en abrogeant les primes à la « tête du client » comme RIFSEEP ou PES/PEDR et, dans l'attente, empêcher la modulation de la part IFSE du RIFSEEP qui doit rester strictement liée au grade de l'agent, mais au contraire **augmenter tous les salaires, chercheur.e.s comme ITA, sur la base d'une revalorisation de 18% de la valeur du point d'indice** (18% correspondant à la perte de pouvoir d'achat depuis 2000) ;
- ▶ **Éviter une généralisation « sauvage » du travail à distance**, où les personnels seraient mobilisables à tous moments, mais au contraire **encadrer le télétravail afin de garantir les droits individuels des agent.e.s tout en préservant les collectifs de travail** ;
- ▶ **Abandonner le projet de réforme des retraites**, pénalisant encore plus fortement femmes et hommes travaillant dans la recherche, mais au contraire **maintenir le calcul de la pension sur la base des 6 derniers mois**.

**Votez pour des élu.e.s CGT, combatif.ive.s et vigilant.e.s concernant vos conditions de travail, qui porteront toutes ces exigences au Comité Technique !**

*Venant toutes et tous de sites différents, représentatif.ive.s de toutes les catégories, et issu.e.s tant de l'ex-INRA que de l'ex-IRSTEA.*

**Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT pour tous les autres scrutins.**



## Liste des candidat.e.s CGT-INRAE à l'élection des représentant.e.s du personnel au Comité Technique de l'INRAE.

Juillet 2020

**1. Monsieur Hendrik DAVI**

DR2  
Provence-Alpes-Côte d'Azur / 0629 – URFM Avignon

**2. Madame Bérangère LEFORT**

TREX  
Ile-de-France-Versailles-Grignon / 0230 – Syndicats nationaux  
Versailles

**3. Monsieur Michel BERTRAND**

IRHC  
Ile-de-France-Versailles-Grignon / 0211 - UMR Agronomie  
Grignon

**4. Madame Lucina ABINNE-MOLZA**

TREX  
Antilles-Guyane / 0143 – URZ La Guadeloupe

**5. Monsieur Dominique SIMONNEAU**

TRSU  
Nouvelle-Aquitaine-Poitiers / 0002 - SDAR Le Magneraud

**6. Madame Myriam CHANET**

IR1  
Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes / 1471 – TSCF Aubière

**7. Monsieur Jean-François BOUHIRON**

ATP1  
Nouvelle-Aquitaine-Poitiers / 1373 - FERLUS Lusignan

**8. Madame Djamila ONESIME**

IR1  
Ile-de-France-Jouy-en-Josas-Antony / 1319 – MICALIS Jouy

**9. Monsieur Nathan DAUMERGUE**

AI  
Lyon-Grenoble-Auvergne-Rhône-Alpes / 1464 – LESSEM Saint  
Martin d'Hères

**10. Madame Pascale MAILLARD**

CRCN  
Grand-Est-Nancy / 1434 – SILVA Nancy

**11. Monsieur Christophe GAUTHIER**

TRSU  
Val de Loire / 0085 – PRC Tours

**12. Madame Patricia BRACONNIER**

TREX  
Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux / UMR1391 ISPA  
Bordeaux

**13. Monsieur Gilles BOUTET**

IEHC  
Bretagne-Normandie / 1349 – IGEPP Rennes

**14. Madame Line BOULONNE**

IEHC  
Val de Loire / 1106 – INFOSOL Orléans

**15. Monsieur Matthias ZYTNICKI**

CRCN  
Occitanie-Toulouse / 0875 – MIAT Toulouse

**16. Madame Christelle GRAMAGLIA**

CRCN  
Occitanie-Montpellier /1458 - G-EAU Montpellier

**17. Monsieur Laurent ROUSSEAU**

AI  
Centre-Siège / 0241 – DRHDD Paris

**18. Madame Laurence ARTIGE**

AI  
Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes / UAR0364 SDAR  
Theix

**19. Monsieur Eric LATRILLE**

IRHC  
Occitanie-Montpellier / UR0050 LBE Narbonne

**20. Madame Frédérique DIDELOT**

AI  
Pays de la Loire / 0449 – HORTI Angers

(10 femmes + 10 hommes)